

## RAPPEL DES GESTES BARRIERES



Respecter une  
distance de  
1 mètre

Tous



Port du masque  
**OBLIGATOIRE**

Tous



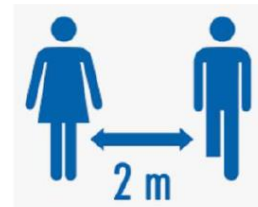
Saluez sans se  
serrer la main,  
évitéz les  
embrassades

Tous



Lavez-vous très  
régulièrement les  
mains

Tous



**Les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.**

**La distanciation physique de 2 m doit être respectée dès qu'une activité sportive est pratiquée, qu'elle soit en intérieur ou en extérieur sauf lorsque par sa nature même l'activité ne le permet pas.**

- **Mise à disposition** de gel hydro alcoolique.

## POINTS SPECIFIQUE DE L'ORGANISATION :

- Le référent COVID 19 de l'UGSEL Vendée est Stéphane BILLAUD
- Un sens de circulation dans la salle est mis en place
- Désinfection régulière des espaces sensibles
- Quotas de présence au même moment dans les vestiaires (demander aux élèves de venir en tenue)
- Les AS des établissements sont réunies dans un lieu spécifique pour chacune d'elle avec un espace entre chaque identité
- Pas de spectateurs
- Une liste des élèves participants (+ encadrants) sera dressée
- Pas d'affichage de résultats pour éviter les regroupements

## JAUGE D'ACCUEIL :

- En concertation avec le Vendéspace (150 élèves + 20 encadrants par ½ journée)

## PROTCOLE SPECIFIQUE A L'ACTIVITE :

- Les jurys doivent porter un masque (sauf starter en fonction)
- Seuls les athlètes, en pratique effective à l'échauffement et en compétition, sont autorisés à ne pas porter de masque
- Gel hydro alcoolique sur tous les concours